



SPORT, ROANNAIS AGGLOMÉRATION

Roanne



Agglo



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONCERNANT LES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES DU ROANNAIS

Depuis plusieurs mois le Collectif Sauvegardons nos Piscines publie et diffuse de fausses informations concernant les équipements nautiques du Roannais dont les conséquences trompent la population et donnent à ce dossier une affaire purement politicienne.

Publié le 09 janvier 2017

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Malgré une demande au Collectif de transmettre les coordonnées d'un interlocuteur référent qui ferait le lien entre le Collectif et Roannais Agglomération et qui permettraient de bien expliquer les problématiques et les choix opérés, la proposition de rencontre faite par Yves NICOLIN au collectif le 8 novembre dernier est restée à ce jour sans réponse.

Aussi il est totalement faux d'écrire que tous ceux qui fréquentent aujourd'hui la piscine du Coteau ne pourront pas entrer demain au Nauticum. L'analyse de la fréquentation du Nauticum et l'ensemble des études réalisées prouvent que le centre Nautique de Roanne peut sans aucune difficulté accueillir tous ceux qui fréquentent aujourd'hui le centre Lucien

Burdin et ce, dans d'excellentes conditions.

De la même manière il est totalement faux d'écrire que les écoles, collèges et lycées de l'Agglomération ne pourront plus profiter des équipements nautiques à partir de 2019. Bien évidemment l'ensemble du grand public, des scolaires, des collèges et des associations qui fréquentent actuellement les centres nautiques pourraient être accueillis au Nauticum qui va faire l'objet de travaux dans les prochains mois pour améliorer la capacité et les conditions d'accueils des utilisateurs.

Enfin il est bien entendu inexact d'affirmer que le prix de la réhabilitation de la piscine du Côteau équivaut à celui de sa destruction. En effet les études réalisées en 2009 évaluent le prix de la réhabilitation de la piscine du Côteau à près de 5M€ sans pour autant en réduire les coûts de fonctionnement qui sont de l'ordre de 700 K€/an. Considérant l'état de vétusté avancé le précédent exécutif de Roannais Agglomération avait fait le choix de ne pas investir sur cet équipement. La décision du Conseil Communautaire de fermer l'équipement se situe dans cette droite ligne d'optimisation de l'argent public.



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

